



Compte rendu de la séance du conseil municipal

14 juin 2022

Le 14 juin 2022, les membres du conseil municipal de LA TOMBE se sont réunis en séance ordinaire, à la Mairie, salle du conseil, sous la présidence de Monsieur Marc CHAUVIN, Maire, sur convocation transmise le 7 juin 2022 pour délibérer sur les affaires inscrites à l'ordre du jour.

Présents : Mrs. CHAUVIN Marc, GAZOU Philippe, MURITH Bernard, SUCHOT Lionel, Mmes FORET Sylvie, VOLLEREAU Virginie, RONDEAU Florence, LECAMUS Maude, ROUSSET Annie

Absent excusé : Mr Jacques BIARD représenté par Marc CHAUVIN, Mme Stéphanie CHOLET

Secrétaire de séance : Mme Florence RONDEAU

ORDRE DU JOUR

- 1 - Désignation du secrétaire de séance
- 2 - Approbation du précédent compte-rendu
- 3 - Vidéoprotection
- 4 - Délibération Création de 3 ou 4 points lumineux
- 5 - Délibération Adjonction de prise sur poteaux électriques
- 6 - Subvention Boule Braytoise
- 7 - Infos diverses

Approbation du procès-verbal précédent

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, approuve le procès-verbal de la séance du 10 mai 2022 à l'unanimité.

VIDEOPROTECTION

Cette délibération est repoussée en attente d'un nouveau devis, une troisième entreprise doit nous remettre un devis dans les jours prochains.

Une délibération sera prise lors d'un prochain conseil concernant le choix de l'entreprise retenue.

Rdv avec la Somelec pour récupérer une phase sur les poteaux électriques pour éviter l'utilisation de batterie. Possibilité d'alimenter les caméras de vidéoprotection la nuit avec éclairage public.

Délibération 2022.06.01 création 3 nouveaux points lumineux

Une demande à la SDESM doit être faite avant le 30 juin 2022 pour ces points

Pour lutter contre la présence de points noirs dans les rues du village, il a été décidé la création de 2 points lumineux supplémentaires rue Grande ainsi que l'ajout d'un point lumineux sur la place de l'église, côté jardin du silo et chemin de la Folie.

Après délibération, le conseil vote à l'unanimité la création de ces nouveaux points lumineux.

Délibération 2022.06.02 – adjonction de prises sur candélabres

M. le Maire présente les devis reçus pour l'ajout de prises sur candélabres correspondant au branchement des nouvelles décorations de Noël.

Après délibération, le conseil opte pour le devis EIFFAGE pour 2 104.80 HT soit 2 525.76 TTC à l'unanimité.



Demande de subvention

Une demande de subvention a été reçue de la part de la BOULE BRAYTOISE ; une nouvelle fois, le conseil déplore l'absence de renseignements sur l'association, ses activités et ses ressources.

Après discussion, le Conseil décide à l'unanimité de ne pas donner suite à cette demande.

Infos Diverses

- Organisation Brocante :

Sur demande de M. le Maire, seront présents de façon certaine :

Mmes FORET, VOLLEREAU, RONDEAU, ROUSSET, MM. SUCHOT, GAZOU, CHAUVIN,

M. MURITH sera présent l'après-midi,

Mme Maude LECAMUS à confirmer

Mme Stéphanie CHOLET : à confirmer

Pour les bénévoles, ils sont invités à se présenter

Il est proposé d'organiser une réunion pour l'organisation de la brocante en juillet ; la date retenue est celle du 8 juillet à 18h30

- Travaux 48 rue grande : les travaux de peinture devraient démarrer avant la fin du mois. Les travaux de maçonnerie sont terminés ; date de réception à prévoir.
- Tables de pique-nique pour le jardin du silo commandées avec 2 poubelles (1 pour le jardin et 1 pour le parc). Kits de fixation offerts.
- M. le Maire fait un point sur le périscolaire : suite au départ de Familles rurales, reprise du périscolaire par les communes ; admission à partir de 3 ans en garderie et cantine.
- Programme ponts CEREMA : nous avons été avisés que le pont situé sur le chemin rural menant à Champ Mort (dit pont Bergeron) va faire l'objet d'une inspection détaillée dans les semaines à venir, en deux étapes : définition des moyens d'accès et préparation de l'inspection ; relevé exhaustif des désordres et remise du rapport du bureau d'études.
- S2E77 : suite à la réunion du 13/06/22, un avertissement a d'ores-et-déjà été émis par le syndicat concernant l'augmentation du tarif des énergies et donc une probable révision du budget 2022
- Trous dans la route rue grande, aux environs de la descente à bateaux : devis de remise en état à demander rapidement.
- Animations à venir : 22 juin fête de la musique (soirée Jazz)
29 juin Sortie Guédelon
14 Juillet Animation / jeux
7 Aout Brocante

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 22h

Prochain conseil municipal le

Fait à la Tombe, Le 21 juin 2022

Le secrétaire de séance

Le Maire
Marc CHAUVIN